



CME :
Les jeunes conseillés
au centre de secours



VILLAGE FLEURI :
Visite du jury régional

La Rabat'infos

Mai 2023 – N°116

Edito Le mot du Maire 3

Vie municipale

- Les conseils municipaux 4

- Budgets 7

Flash commissions

- Conseil Municipal des Enfants 8

- Restauration scolaire 9

Vie locale et associative

- Informations mairie 10

- Cross des Sapeurs Pompiers, UDAF 11

- Le CIAS, Club la détente 12

- Village fleuri, Le comité des fêtes 13

- Le Portrait : FSCVB 14

- Sport : foot et hand 16

- Journée du patrimoine, Théâtre 16

- Petite enfance 17

- Enfance 18

Santé

- Don du sang 19

Infos pratiques

- Horaires et coordonnées diverses 20

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 (le mercredi à 12h)

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à appeler le secrétariat

Prochaine distribution du Rabat'Infos deuxième quinzaine de septembre 2023

Remise des articles pour le prochain bulletin d'information par mail à lerabastos@gmail.com avant le 15 juillet 2023.

Passé ce délai aucun article ne sera pris en compte, et sera uniquement publié sur le site internet de la commune ou sur la page Facebook.

Facebook : publications d'informations sur la page « Commune de La Rabatelière » par mail à **maud.callaud@gmail.com** ou par Messenger.

Directeur de publication : Jérôme Carvalho, membres de la commission Info, presse, communication

Dépôt légal Mai 2023 - Tirages 480 ex.

Crédits photos : Mairie de La Rabatelière, Associations de La Rabatelière, ComCom St Fulgent-Les Essarts.

Maquette, réalisation et impression : Go Impression - St Georges de Montaigu.

 La Rabatelière

contact@larabateliere.fr

www.larabateliere.fr

02 51 42 22 01



Bonjour à toutes et tous,

Le premier trimestre est le moment où le conseil municipal fait le bilan financier (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et élabore, également, les projets pour l'année en cours.

Il s'agit de fixer un cadre prévisionnel pour les dépenses au sein de notre commune.

Ce travail budgétaire demeure un acte essentiel qui oriente et priorise les actions économiques, financières et sociales de la municipalité.

2022, aura vu, entre autres, l'aménagement des abords de la salle polyvalente ainsi que le début des travaux du lotissement de La Prée. Pour rappel, ce dernier est en phase de commercialisation.

2023, comme je l'ai annoncé lors des vœux, sera une année de projets et d'études.

Concernant les bâtiments et la voirie, nous allons débuter une étude sur le devenir de la salle de la Récré. Nous allons aussi reprendre les études de voirie concernant la rue de l'Espérance. Mais le contexte géopolitique et l'inflation des prix des matériaux comme de l'énergie, nous demande de l'adaptabilité.

Concernant la mairie, nous sommes actuellement à travailler, en lien étroit avec les services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, à la mise en place d'une charte de gouvernance pour la partie élus. Une analyse de l'organisation des services municipaux vient aussi d'être réalisée. Cela intervient à mi-mandat, ce qui nous permet à nous, élus, de nous remettre en question, pour vous apporter un service plus efficient et pouvoir appréhender plus efficacement les besoins de la collectivité.

Concernant la Communauté de communes, un projet de territoire a vu le jour en ce début 2023. Celui-ci permet de poser des vecteurs d'ordre social, économique, environnemental et d'aménagement sur lesquels notre territoire pourra se projeter dans les années à venir. Un pacte financier et fiscal en a découlé et formalise, à présent, les relations financières entre communes et intercommunalité et précise les moyens alloués à la mise en œuvre du projet de territoire.

La mobilité fait également partie des enjeux forts portés par l'intercommunalité. Un schéma directeur « mobilité douce » (vélos/piétons) va voir le jour sur ce premier semestre 2023, permettant la réalisation d'un maillage à l'échelle de notre Communauté de communes. Ce projet est un axe majeur dans lequel tous les acteurs s'engagent pleinement.

A travers ce Rabat'infos, je voulais en profiter pour vous remercier de l'accueil fait à nos deux agents recenseurs. Cela aura permis de réaliser cette action en toute efficacité : un seul logement n'a pu être recensé.

Je fais appel au civisme de tous concernant des dégradations autour de la salle polyvalente et sur le city stade. Merci de respecter le travail des agents de la municipalité ainsi que des intervenants extérieurs.

Bonne lecture à tous.

Jérôme CARVALHO
Maire de La Rabatelière



Conseils municipaux

Brèves du conseil municipal du 19 décembre 2022

ACCORD pour l'acquisition d'une parcelle qui dessert l'étang communal à M. et Mme LEVRON et vente auprès des particuliers d'une partie du domaine public au lieu-dit La Chambornière.

MODIFICATION des tarifs de restauration scolaire à compter de janvier 2023.

CHANGEMENT des horaires de l'éclairage public, sur conseil du SYDEV, afin de limiter les dépenses énergétiques de la commune.

DECISION MODIFICATIVE n°1 sur le budget général afin d'intégrer des travaux en régie plus conséquents que prévus et sur le budget Lotissement de La Prée 1 pour ajuster les écritures de stocks.

Brèves du conseil municipal du 30 janvier 2023

AUTORISATION donnée au Maire de payer des dépenses d'investissement 2023 avant le vote du budget primitif à hauteur de 25% des inscriptions budgétaires 2022 :

		Inscriptions BP 2022	Montant des autorisations avant BP 2023
Chapitre 20	Immobilisations corporelles	10 000.00 €	2 500.00 €
Chapitre 24	Subventions d'équipements	13 816.40 €	3 454.10 €
Opération 1000	Administration générale	25 498.60 €	6 374.65 €
Opération 2000	Salles municipales	85 837.20 €	21 459.30 €
Opération 3000	Voirie	561 782.15 €	140 445.53 €
Opération 4000	Environnement	10 000.00 €	2 500.00 €
Opération 5000	Enfance - Jeunesse	1 000.00 €	250.00 €
Opération 6000	Sports - Loisirs	3 000.00 €	750.00 €
Opération 7000	Culture	4 500.00 €	1 125.00 €

CONVENTIONNEMENT avec l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée pour une assistance maîtrise d'ouvrage dans le cadre du lotissement de La Prée 2.

Coût des travaux estimés : 166 000 € HT, soit une rémunération prévisionnelle de la convention à hauteur de 15 000 € HT.

Conseils municipaux

Brèves du conseil municipal du 27 mars 2023

SUPPRESSION d'un emploi de contractuel dans le cadre de l'intégration du poste au marché de prestation du service de restauration collective.

CONVENTIONNEMENT avec le garage BOUYER dans le cadre du déploiement d'un Système d'Information nationale des fourrières automobiles. Facilité de mise en fourrière pour les voitures à l'abandon ou épave, frais à la charge du propriétaire ou à la charge de la commune dans le cas où le propriétaire est insolvable, non identifié, introuvable ou décédé (forfait de 217.57€ TTC).

REVISION des modalités de délais de signature chez notaire ou de construction des maisons pour les acquisitions du lotissement de La Prée 1, sur conseil du notaire, à la vue des délais allongés des divers organismes.

ACCEPTATION de l'avenant n°1, proposé par notre prestataire de restauration collective RESTORIA, qui modifie la clause de révision des prix (ajustement trimestriel et non annuel) afin d'être au plus proche des tarifs actuels pratiqués par les fournisseurs du prestataire.

REFUS de répondre favorablement à la demande d'imprévision proposé par notre prestataire de restauration collective, RESTORIA, qui aurait consisté à payer le bénéfice non réalisé par le prestataire sur notre prestation.

APPROBATION du pacte financier et fiscal 2023-2026 de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, qui formalise les relations financières entre les communes et l'intercommunalité et qui précise les moyens de la mise en œuvre du projet de territoire.

Vote des subventions 2023

• **TOTAL GÉNÉRAL 2023 : 27 607€**

24 700€
Scolaire et
périscolaire

2 192€
Associations
culturelles et
sportives

400€
Associations
à caractère
social

315€
Adhésions

• **PARTICIPATION COMMUNALE**

dans le cadre du contrat d'association avec
l'école Notre Dame de la Salette

(montant moyen proposé par la Préfecture de la Vendée) :

478€

par élève
en classe
élémentaire

1 007€

par élève
en class de
maternelle

APPROBATION des comptes administratifs et des comptes de gestion 2022.

AFFECTATION du résultat 2022 à hauteur de 148 533.83 € en section investissement sur un montant total de 196 182.27 €.

Vote des budgets primitifs

s'équilibrant à hauteur de :

- **Budget principal** (16900)
- Budgets annexes :**
- Lotissement L'Aubépine (16903)
- Lotissement de La Prée n°1 (16904)
- Lotissement de La Prée n°2 (16905)

Fonctionnement



Investissement



Fixation des taux d'imposition

qui resteront les mêmes que pour 2022, soit :



Informations au conseil

dans le cadre des compétences déléguées à M. Le Maire

Dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT permettant au Conseil de déléguer certaines de ses compétences au maire, M. Le Maire informe le conseil qu'il a signé les marchés et les décisions qui suivent :

Devis signés en HT

NOVEMBRE 2022

- Trappe de visite pour la salle polyvalente BAILLY QUAIREAU (85190) = **125.36 €**
- Panneaux de signalisation supplémentaires pour la rue du Couvent et rognage des souches / SVEM (85190) = **1 640 €**

DECEMBRE 2022

- Dématérialisation des DT/DICT / SOGELINK (69300) = **285 €**
- Enveloppes / GO IMPRESSION (85600) = **309.60 €**
- Gazon et engrais – terrain de foot ATLANTIC VERT (44112) = **2 068.28 €**
- Modification du PA – lotissement de La Prée 1 GEOUEST (85009) = **600 €**

JANVIER 2023

- Plantes annuelles / NICOU (85140) = **129.60 €**
- Matériaux – couverture bibliothèque QUINCAILLERIE DU BOCAGE (85140) = **660.01 €**
- Dessert en eau potable de la rue des Jardins VENDEE EAU (85000) = **4 235.34 €**
- Fournitures diverses / WURTH (67158) = **201.84 €**
- Gazon / ATLANTIC VERT (44112) = **81.19 €**
- Charte de gouvernance / CDG 85 (85000) = **880 € TTC**

FEVRIER 2023

- Tampon gaz – salle de sports / ETR (85250) = **971.18 €**
- Borne d'accueil – maintenance annuelle DISPLAY MEDIA (17180) = **490 €**
- Plantes / MARMIN (85140) = **82.50 €**
- Parking – La Créchère / SOFULTRAP (85250) = **2 250 €**
- Conception du bulletin municipal – GO IMPRESSION (85600) = **593 €**
- Porte chaufferie – Mairie / PROLIANS (85002) = **1 041.72 €**
- Borne d'accueil – application / DISPLAY MEDIA (17180) = **264 €**
- Arbustes – Lotissement de La Prée 1 / MARMIN (85140) = **65 €**
- Réparation de l'orgue – MANUFACTURES BRETONNES D'ORGUES (44300) = **7 616 €**
- Boîtier gaz et sécurité sortie de secours – YESSS ELECTRIQUE (85500) = **230.95 €**
- Pièce pour robot-tonte / YESSS ELECTRIQUE (85500) = **24.19 €**
- Petit matériel / WURTH (67158) = **100.47 €**

Non préemptions :

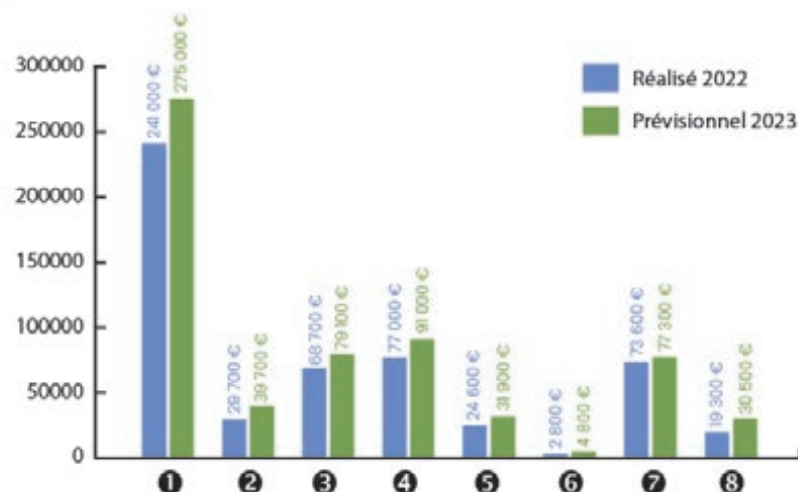
Date	Numéro de la décision	Objet
24/11	DEC2022-23	Parcelles B1314 et 1316 / 7, rue du Parc
24/01	DEC2023-01	Parcelles B 1050, 1163, 1171, 1174, 1176, 1178, 1184, 1185, 1187, 1188, 1189, 1190 et 1191 / rue de l'Industrie
24/02	DEC2023-02	Parcelle C 980 / 48, rue du Chêne
03/03	DEC2023-03	Parcelle C 1078 / 16, rue des Coteaux
07/03	DEC2023-04	Parcelle C 1077 / 14, rue des Coteaux
16/03	DEC2023-05	Parcelle C 1075 / 10, rue des Coteaux



Budgets

Dépenses de fonctionnement

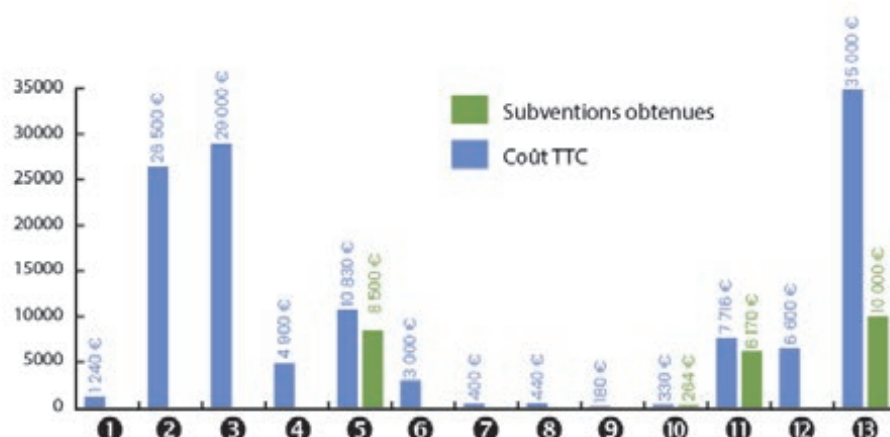
- ❶ Charges de personnel / élus
- ❷ Consommations fluides (élec, gaz, carburants)
- ❸ Entretiens : voirie, bâtiments, fournitures...
- ❹ Prestations de services : location, restauration scolaire...
- ❺ Frais généraux
- ❻ Charges financières
- ❼ Contrat d'association école privée et écoles publiques
- ❽ Subventions associations



Investissements 2022

Bâtiments :

- ❶ Salle de sports : chauffage salle de réunion
- ❷ Ateliers : rénovation énergétique des bureaux, portail électrique...
- ❸ Ancien tribunal : acquisition
- ❹ Mairie : gouttières
- ❺ Mairie : borne d'accueil
- ❻ Mairie : informatique



Restauration scolaire :

- ❶ Vestiaires
- ❷ Logiciel Portail Famille

Matériels :

- ❶ Meuleuse
- ❷ Perche d'égout
- ❸ Aspirateur à feuille

Communication :

- ❶ site internet

Voirie :

- ❶ Sentier pédestre Les Boules

Le Conseil Municipal des Enfants

Visite du centre de secours de Chavagnes-en-Paillers



Le 15 Mars 2023, le Conseil Municipal des Enfants a visité le centre de secours de Chavagnes-en-Paillers.

Nous tenons à remercier chaleureusement Mickaël ROUGEON, chef du centre de secours, et les pompiers de Chavagnes-en-Paillers de nous avoir accueillis dans leur centre. Nous espérons que cela suscitera des vocations.



Election des enfants

Nous arrivons bientôt au terme du mandat de notre Conseil Municipal des Enfants. Et oui, cela va faire déjà deux ans qu'ils réalisent des projets sur notre commune et nous tenions à les remercier pour leur investissement.

Nous allons procéder au renouvellement de ce dernier courant septembre 2023.

Le Conseil Municipal des Enfants est une instance municipale destinée aux enfants habitants notre commune. La commune de La Rabatelière souhaite impliquer ses jeunes concitoyens au travers d'un Conseil Municipal des Enfants. Par celui-ci, ils apprendront le processus démocratique (le vote, le débat, les élections) mais aussi la gestion autonome de projets. Il s'agit de donner la parole aux enfants en leur proposant de s'exprimer et de s'engager pour l'avenir de notre commune avec le soutien de l'ensemble de l'équipe municipale.

Le Conseil Municipal des Enfants sera composé d'élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 élus par les enfants de la commune pour un mandat de deux ans.

Nous vous informons que les prochaines élections auront lieu le Vendredi 22 septembre.

Les dossiers d'inscriptions seront distribués aux enfants via l'école Notre Dame de La Salette début juin.

Pour les enfants ne fréquentant pas cette école et qui souhaitent participer au CME, vous pouvez vous faire connaître auprès de la Mairie début Juin, afin que nous puissions vous faire parvenir un dossier d'inscription. Le dossier devra impérativement nous être retourné complété au plus tard le lundi 11 Septembre 2023.

La commission CME adulte se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

« Restauration scolaire »

Atelier engagé : Le recyclage des déchets et le gaspillage alimentaire

Notre prestataire de restauration agit contre le gaspillage alimentaire et le recyclage des déchets. C'est pourquoi RESTORIA propose un atelier ouvert aux enfants en faveur du Jardin des Délices. A travers des jeux et des ateliers ludiques, les enfants seront sensibilisés sur ces deux thèmes. Cet atelier aura lieu le vendredi 26 Mai 2023.

Atelier Engagé

Le recyclage des déchets et le gaspillage alimentaire



Durée Pendant le repas du déjeuner (2h) En dehors du repas du déjeuner (1h)	Date A définir dans le calendrier définitif d'animation
Lieu Restaurant scolaire	

Présentation

Cette animation est proposée dans un cadre ludique et pédagogique pour faire découvrir le recyclage des déchets et le gaspillage alimentaire.

Public concerné

Enfant scolarisé en classe de maternelle ou élémentaire.

Méthodes pédagogiques

- Échange,
- Jeux,
- Atelier pratique.

Intervenants

Cuisinier/formateur ayant une expérience dans la formation professionnelle en restauration collective et engagée.



Objectifs de l'animation

Au cours de l'atelier, l'enfant développera des capacités à :

- Connaître l'impact du gaspillage alimentaire.
- Savoir trier des déchets.

Contenu

- Le gaspillage alimentaire du champ à l'assiette.
- Les menaces du gaspillage alimentaire
- Exemples d'initiatives pour réduire le gaspillage alimentaire.
- Focus sur le tri et la valorisation des déchets.



Infos Mairie

Etat civil



Courrier

Merci de bien vouloir mettre votre numéro de maison sur votre boîte aux lettres.

Il est fortement recommandé d'inscrire votre nom pour éviter toute erreur et faciliter le dépôt du courrier.



Nuisances sonores

Extrait de l'arrêté préfectoral n°2022/CAB/918

Article 4 : les activités de rénovation, de bricolage et de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que : tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...(liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- Samedi : de 9h à 12h, 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Incivilités

Nous avons remarqué qu'autour de la salle de La Petite Main les aménagements ne sont pas respectés (*Trous de chiens, traces de vélos, de pas d'enfants et adultes ainsi que des véhicules !*)

De plus des véhicules motorisés roulent trop souvent autour de l'étang et du city, ces lieux ne sont pas faits pour ça !

Il y a des espaces à côtés qui sont fait pour circuler et rouler !

Merci de respecter ces aménagements et le travail des agents !



Les élus ont remarqué que **les agents techniques sont régulièrement interpellés** par la population qui leur demandent des tâches diverses. Nous vous rappelons que **toutes les demandes sont à faire auprès du secrétariat de mairie.**

Infos Mairie

Stop aux dépôts sauvages

Nous remarquons qu'il y a encore beaucoup trop de dépôts sauvages. La loi interdit l'abandon ou le dépôt de déchets dits sauvages, en lieux publics ou privés !

Nous comptons sur chacun de vous afin de respecter notre commune pour la garder conviviale responsable et citoyenne !



Udaf

CONDUITE À RISQUE | HANDICAP
ADDICTION | PERTE D'AUTONOMIE ...



Table ronde | **VENDREDI 16 JUIN**
de 14h à 16h

Table ronde
VENDREDI 16 JUIN
de 14h à 16h

à la Maison des familles
119 boulevard des États-Unis
La Roche-sur-Yon



Organisé par le service
Information et soutien
aux tuteurs familiaux (ISTF)



Sapeurs-Pompiers de Chavagnes-en-Paillers

Samedi 14 octobre 2023, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Chavagnes-en-Paillers accueillera le **Cross des Sapeurs-pompiers** sur la commune de La Rabatelière. Cet événement annuel d'envergure départementale, permettra à l'ensemble des centres de secours de se retrouver, réunissant environ 700 coureurs, qu'ils soient Sapeurs-Pompiers actifs, Jeunes Sapeurs-Pompiers, Personnels Administratifs et Techniques ou Sapeurs-Pompiers retraités du département.

Pour cette **nouvelle édition**, les sapeurs-pompiers de Chavagnes-en-Paillers proposeront une **marche des familles** en lien avec l'association Les Zelles de Jo qui permettra aux proches mais également aux habitants des communes alentours qui le souhaitent de se joindre à cet événement sportif et festif.

L'amicale du centre de secours de Chavagnes-en-Paillers clôturera la journée par un **concert d'atatoire** à la salle de La Petite Maine de La Rabatelière.

La Rabatelière

CROSS
DES SAPEURS-POMPIERS
DE VENDÉE

Marche des familles départ de 10h30 à 11h30
Courses de Minimes à Vétérans à partir de 13h30
Remises des 2 trophées 18h30
Suivi d'un concert d'atatoire ouvert à tous
Restauration sur place

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023
MANIFESTATIONS SPORTIVES ORGANISÉES PAR LES SAPEURS POMPIERS DE CHAVAGNES-EN-PAILLERS
à LA RABATELIÈRE

Rabatelière

VENDÉE

CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Le CIAS



4 séances
sont organisées
le 25 et 27 Juillet
et le 1^{er} et 3 août,
de 11h30 à 16h30.



Gardez la forme cet été...

...au lac de la bultière à Chavagnes-en-Paillers.

Vivre des activités adaptées de plein-air et découvrir les bienfaits de la nature.

Charly Rigaudeau
Educateur sport adapté
06 19 48 15 73

Le club la Détente

Nouveau départ pour le club la Détente, Familles rurales (FR) de la commune.

Le 23 février le club a tenu - hors de toute contrainte sanitaire - son assemblée générale (AG) en présence des représentants de la mairie et de Familles Rurales, suivie d'un buffet et d'une séance de jeux. C'était l'occasion de resserrer des liens distendus par le COVID.



Marquée par une forte participation et la présence de nouveaux adhérents, l'AG a permis de faire le point des activités et des résultats financiers de l'année, enfin de donner un éclairage sur les activités en cours et à venir. Le recrutement d'un nouvel intervenant par Familles Rurales devrait permettre de reprendre la formation au numérique interrompue début janvier. Béatrice Richard (responsable senior FR) a fait part des prestations individuelles assurées aux membres par FR : Défense recours des consommateurs, soutien aux personnes en deuil, assistance notariale...

Pour le reste, le club compte s'orienter vers plus d'activités communes avec les clubs voisins et organiser, au delà des activités traditionnelles, une séance de projection de films anciens sur La Rabatelière.

Il a été décidé également de mieux marquer le rattachement du club à Familles rurales en le précisant dans l'appellation du club.

En l'absence du président hospitalisé et qui ne se représentait pas, les comptes ont été approuvés et il a été procédé au renouvellement des organes de direction. De nouveaux administrateurs (Martine Limousin et Daniel Guérin) ont été élus ainsi qu'une nouvelle présidente : Françoise Fonteneau.

La journée a été animée par Rémi Hervouet de Familles rurales qui nous a fait découvrir un conte (local ?) et quelques blagues ainsi que par nos volontaires qui n'ont pas hésité à donner de la voix.

Le bureau a remercié Guy Durandet pour les nombreuses années passées à la tête du club et la nouvelle présidente a remis les cadeaux traditionnels d'anniversaire à plusieurs d'entre nous en reconnaissance de leur admission au sein du club restreint des « sages ».



Le bon déroulement de cette AG, la présence de nouveaux membres et l'élargissement du conseil d'administration à une nouvelle génération permettent d'augurer favorablement de l'avenir du club.

Village fleuri

Labellisation Villes et Villages Fleuris 2023

Entre le 8 juin et le 7 juillet, notre commune va être visitée par le jury régional Villes et Villages Fleuris en Pays de la Loire pour le maintien de nos 2 fleurs.

Déroulement de la visite :

- présentation de 10 mn en mairie,
- visite de 45 mn des espaces et aménagements ayant un intérêt particulier (parcours fait à pied et en voiture),
- clôture de la visite de 5 mn en mairie,

Une commune labellisée :

- s'engage en faveur de l'amélioration du cadre de vie,
- accorde une place privilégiée au végétal dans l'aménagement de l'espace public,
- agit en faveur de l'environnement et de la biodiversité,
- place l'humain au cœur de tous ses projets,
- développe son attractivité touristique, économique, résidentielle et commerçante

Le label VVF accorde de l'importance entre la cohérence du projet municipal et sa réalisation ; et également aux interactions entre les élus, les habitants, les agents municipaux, les partenaires et les bénévoles.

Nous remercions pour le travail accompli :

- les équipes municipales précédentes élus et agents,
- les bénévoles œuvrant au quotidien au mieux vivre ensemble (ex : pour le cimetière, les décorations de Noël, la matinée zéro déchets avec les CME, pour le site de La Salette),
- chaque Rabastos en prenant soin de préserver, de protéger, d'entretenir votre domicile, vos espaces verts publics, votre bourg, votre salle des fêtes et ses alentours.

Un grand MERCI à vous tous : enfants, jeunes, adultes, nouveaux arrivants .

Nous comptons sur vous pour nous aider à conserver nos 2 fleurs. Elles garantissent le fait que La Rabatelière est un village, où il fait bon vivre ensemble.

Equipe municipale porteur de projet 2023 :

Florian Mérieau (adjoint), Olivia Herbreteau (conseillère), Emmanuelle Roux (adjoint administratif), Gilbert BOUCHER (agent technique) et Aurélien AUBERT (agent technique).

Le Comité des fêtes

Pour cette nouvelle année, le Comité des Fêtes a changé de membres au sein de son bureau. Voici la nouvelle répartition :

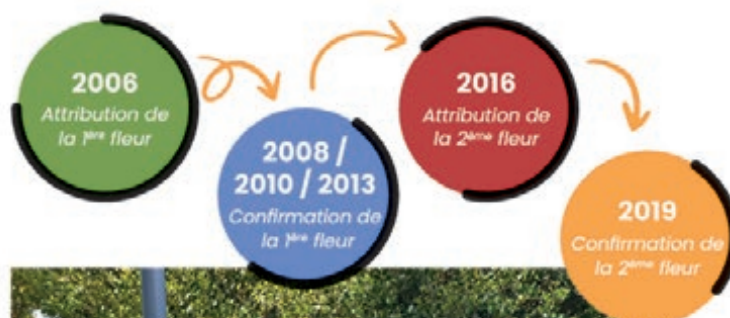
- Simon RETAILLEAU, Président
- Johann VALIN, Vice-président
- Pierrick BARON, Trésorier
- Olivia HERBRETEAU, Trésorière adjointe
- Cathy VALIN, Secrétaire
- Aurélien REMAUD, Secrétaire adjoint
- Florent CHALLET et Alan CHARRIER, Réservation matériel
- Maxence BOLTEAU et Nicolas RENARD, Gestion matériel

Le numéro de téléphone pour les réservations reste le même, vous pouvez passer vos commandes par :

✉ comitedesfeteslarabateliere@gmail.com
☎ 06 73 17 17 79



Notre parcours dans notre démarche de labellisation :



Le Portrait : FSCVB, venez les soutenir !

La FSCVB c'est avant tout une aventure humaine, de convivialité, et de passion, le volley...

C'est à l'initiative de Yannis Borget et Richard Boucher que le club de volley fut créé le 15 Mai 1992 rejoignant ainsi le football et le roller dans l'association de la Fraternelle Saint Charles. Le premier bureau est alors constitué de Yannis Borget président, Stéphane Limousin vice-président, Gilles Allemand Trésorier et Stéphanie Epaulais secrétaire.



Premier bureau, ouest france 15/05/1992

A l'époque beaucoup de personnes sont intéressées par ce nouveau sport dans la commune. L'objectif dans un premier temps est de créer une équipe de loisir. La salle de sport de la Créchère n'étant pas encore fonctionnelle, le club ne peut se permettre de jouer en championnat. Mais cela n'empêchera pas celui-ci d'organiser un **premier tournoi en tripléte le 24 juillet 1992** sur un terrain stabilisé afin d'assurer un soutien financier. 36 équipes participeront à ce premier tournoi. Il sera réitéré tous les ans, faisant **dans les années 90 et 2000 le plus important de Vendée dans sa catégorie**, avec en moyenne 60 équipes par édition.

L'association entre en compétition pour la saison 1993/1994, ils sont alors 20 licenciés, ce qui permet de constituer 2 équipes seniors (féminine et masculine) et une équipe loisir. Le championnat est lancé le 3 octobre 1993 contre St Fulgent pour l'équipe senior masculine, et contre La Gaubretière pour l'équipe senior féminine.

Des moments forts ponctueront la FSCVB, que ce soit par des matches, comme la **première rencontre amicale le 6 mars 1993 contre St-Fulgent**, ou encore la saison 1998/1999 par la **montée de l'équipe senior masculine Départementale (championnat Vendée) en Régionale**.



Équipe fanion accède à la régionale, ouest France 22/04/1999

L'année 1999 est marquée par la création du **premier logo de l'association** et par la **Victoire du Challenge de Vendée des -16 ans**, qui sera également gagné en 2007 et 2008 par l'équipe senior masculine et par une participation à sa finale en 2017 contre Ste-Florence.

Grâce à l'**implication des licenciés** dans les différents bureaux qui se succèdent, en **présidence** en 2001 avec Stéphane Limousin, en 2017 Jean Patrick Foubert et depuis 2022 Eva Angibaud, assurent la longévité du club.

Des **moments plus difficiles** sont également connus. Le **nombre de licenciés** dans l'association **n'a cessé de diminuer au fil des années**, avec une moyenne de 60 joueurs dans les années 90 et d'une trentaine dans les années 2000. Le nombre de clubs de volley en Vendée n'a lui aussi pas cessé de diminuer. Aujourd'hui, la FSCVB est le seul, en compétition, représentant du Pays de Saint-Fulgent/Les Essarts. L'assemblée a connu de **grosses difficultés financières** ces dernières années, par **manque de manifestations** mais aussi dû au **déclin sportif et humain**. Récemment, la **période du Covid a été fatale** pour l'association avec un arrêt prématuré de la saison 2019-2020, tout comme la saison suivante (2020-2021) débutée en septembre 2020 et arrêtée en octobre 2020 suite aux restrictions sanitaires. Une perte importante de licenciés et bénévoles auront causé une saison blanche (2021-2022) et par conséquent une perte de trésorerie.

En juin 2022 seulement cinq personnes restent inscrites. Un nouveau bureau élit Eva Angibaud présidente, Capucine Boisson Vice-Présidente, Maelys Borget Trésorière, Emma Durand Secrétaire. C'est sans compter sur leur ultra motivation et détermination.

Présentent au club depuis une dizaine d'années, les



Nouveau bureau

4 joueuses et membres du bureau ont tout fait pour pouvoir re-cr  er une   quipe et ne pas laisser mourir la FSCVB. **Cette saison, le club compte 19 licenci  s (12 joueuses, 3 arbitres, 3 marqueurs et 1 coach)**, qui sont r  partis en deux   quipes : une   quipe S  nior D  partementale F  minine et une   quipe loisir mixte sans comp  tition.



Le championnat comprend 12   quipes (+ pr  s Bouff  r  , + loin Mareuil Sur Lay et Saint Hilaire de Riez). Avec un classement actuel : 6  me sur 12 avec 28 points en 17 matchs, 9 victoires pour 8 d  faites pour l'  quipe loisir.



L'  quipe loisir est mixte, de tout   ge et de tout niveau, avec un **entra  nement le jeudi soir**. C'est une   quipe sans comp  tition c'est    dire seulement des **matchs amicaux en semaine** en fonction des disponibilit  s des joueurs/joueuses.

Le dynamisme et l'envie du bureau est de maintenir l'  quipe senior f  minine pour les prochaines saisons    venir, de faire revenir les Rabastos en tribune lors des matchs le week-end, le samedi soir ou le dimanche apr  s-midi. Et   galement lors des   v  nements du club durant la saison pour ainsi leur faire d  couvrir ou red  couvrir la FSCVB mais aussi le volley. Le club est    la recherche de joueurs et joueuses    chaque saison mais aussi de b  n  voles afin d'arbitrer les matchs    domicile. Des s  ances de formation d'arbitrage et de table de marque sont organis  es en d  but de saison. Un dipl  me est d  livr   aux arbitres et marqueurs pouvant alors exercer lors des matchs.



Nouveau logo

La FSCVB a connu ses grandes heures il y a maintenant 20 ans. Le club a connu beaucoup de hauts et de bas, n  anmoins le jeune bureau actuellement en place a la motivation pour redynamiser le club de leur commune et le d  velopper au maximum : cr  er de nouvelles   quipes, et notamment une   quipe senior masculine et une   quipe jeune pour permettre au club de se d  velopper et assurer les saisons futures.

L'objectif serait d'organiser le tournoi triplette qui attirait beaucoup de monde dans les ann  es 90 avec + de 70   quipes certaines ann  es. En novembre 2022, l'organisation d'un tournoi en salle    r  uni 20   quipes de 4 personnes.

En reconstruction, il reste avant tout un club convivial et ouvert    tous.

“ Le volley reste pour nous un sport de plaisir et de partage, que l'on souhaite au mieux promouvoir. ” d  clare Eva.

CONVIVIALE, D  TERMIN  E, DYNAMIQUE telle est la description de la FSCVB en trois mots. Alors si vous partagez les valeurs du club ou voulez tout simplement d  couvrir le volley (m  me red  couvrir) ou encore, avez l'envie de vous investir dans l'associatif, vous pouvez vous inscrire lors de l'assembl  e g  n  rale du club en juin/juillet. Le club sera pr  sent lors du **forum des associations le samedi 13 mai de 10h    12h    la salle de sport de La Rabateli  re**. De plus vous avez la possibilit   de venir d  couvrir les entra  nements en cours de saison et   videmment venir voir les matchs.

La vie associative est une part vivante de notre commune, par son dynamisme, elle am  liore le cadre de vie des habitants et participe    l'animation de la vie locale. Les associations contribuent de fa  on irrempla  able au maintien et au renforcement du lien social. Elles entretiennent les r  seaux de relations, favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective, elles contribuent    faire de La Rabateli  re un lieu o   il fait bon vivre, anim  , convivial, riche de possibilit  s o   chacun peut s'impliquer. Il est important de se rappeler que sans l'investissement de chacun, il n'y a pas d'associations.

Foot : FCCR

Nous avons déjà passé la mi-saison. C'est l'occasion pour le club de remercier les supporters.

Nous commençons d'ores-et-déjà à préparer la saison 2023-2024. Dans ce sens, nous souhaitons poursuivre le développement de notre section féminine, si vous êtes intéressées n'hésitez pas à contacter le club ou à participer à un entraînement.

Le tournoi de sixte qui se déroulera le jeudi 18 mai viendra clôturer la saison sportive.



Rendez-vous

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 9 septembre** afin de fêter les **30 ans du FCCR**. Cette fête sera l'occasion de passer un moment convivial avec nos bénévoles et nos supporters que nous remercions pour leur investissement et leur fidélité tout au long de la saison.



Hand : SLHB

La **15^{ème} édition du tournoi sur gazon** de Chavagnes-en-Paillers (85) se déroulera le **27 mai 2023** au stade de La Rabatelière (85). Notre tournoi est ouvert à toutes les équipes seniors, loisirs masculins ou féminines, joueurs licenciés et non licenciés.

A cette occasion, le club organise également pour la 2^{ème} année un tournoi sur gazon jeunes ouvert aux catégories U10, U12 et U14 Masculins ainsi qu'aux équipes U11, U13 et U15 Féminines.

Vous souhaitez vous inscrire ?
Présentez-vous sur place le jour du tournoi.

Pour tous **RENSEIGNEMENTS** ou **INSCRIPTIONS** contactez-nous :

- au **06 70 22 28 56** pour le tournoi sur gazon adultes auprès de Alexandre LAMY,
- au **07 50 42 18 81** pour le tournoi sur gazon jeunes auprès de Baptiste BOURCIER.

Ou par mail : 6285033@ffhandball.net

Fort de ses 172 licenciés cette saison, de ses 9 équipes jeunes (4 féminines et 5 masculines), de son équipe senior et d'une équipe loisir, le club est à la recherche pour la saison prochaine de bénévoles pour intégrer le bureau ainsi que des encadrants et coachs pour notamment notre équipe U16F qui évolue cette année au niveau région.



Autres Dates à retenir

- Le **jeudi 18 mai 2023** à la salle HIS&O, tournoi interclubs avec le club Handball de Courçon (17).
- Le **dimanche 21 mai 2023** à la salle HIS&O, demi-finales du challenge et de la coupe de Vendée de Handball.
- Le **vendredi 16 juin 2023** à 19h, la Saint-Louis handball tiendra son assemblée générale à la salle Tourmaline de l'espace St-Joseph.

Journées du patrimoine de pays & des moulins

23
24
25
JUN
2023

**JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS**

Fêtons
25 ans
d'engagement !
1998-2023



Animations tous publics - Programme national sur : www.patrimoinepays-moulins.org



Atelier théâtre

Le dernier cours de l'atelier théâtre aura lieu le **14 Juin, 19 h.**

Comme chaque année les élèves montreront les acquis de l'année à travers de scénettes et pièces courtes.

Tout le monde est invité à cette soirée pour se rendre compte des bienfaits de ces ateliers et pourquoi pas s'inscrire pour l'année 2023-2024.

Un moment de convivialité clôturera cette session.

Gilles BARRAUD



élèves de l'atelier théâtre de la PAP lors du spectacle de la Poule au Pot « Le lycée papillon »

Les Bambinious

Les Bambinious ont 30 ans !

En 1993, l'association des assistantes maternelles de Chavagnes et La Rabatelière a vu le jour sous l'impulsion de plusieurs professionnelles.

L'objectif de l'époque était d'informer sur les droits et les devoirs de la profession, d'uniformiser les contrats de travail et proposer des soirées à thèmes autour de la petite enfance pour les parents et les assistantes maternelles, depuis la commune de Bazoges a rejoint l'association.



spectacle de fin d'année animé par fleur&sens



Vie locale et associative

La crèche « A PETITS PAS »

La Crèche A PETITS PAS ouvre grand ses portes pour ses 10 ans !

La crèche intercommunale « A Petits Pas » fête ses 10 ans en 2023 ! Pour l'occasion, une journée portes-ouvertes avec de nombreuses animations aura lieu le **samedi 10 juin de 9h30 à 16h.**

Ouverte depuis janvier 2013, la structure accueille 30 enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans, en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Depuis son ouverture, la crèche a vu grandir des centaines d'enfants.

Aussi, le temps d'une journée, si votre enfant souhaite redécouvrir les lieux de ses premiers pas, si vous souhaitez découvrir les locaux et les professionnels, venez participer à cette fête exceptionnelle !



Des matinées d'éveil permettant aux enfants et aux professionnelles de se regrouper ont lieu chaque semaine et un partenariat avec la PMI et le RPR s'est mis en place. Le spectacle de fin d'année 2022 a eu lieu à Bazoges animé par fleur&sens.

Cette année, le bureau actuel compte bien fêter cet anniversaire et faire vivre l'association encore longtemps, en proposant une matinée pour les enfants dans un parc de jeux adapté pour eux.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles assistantes maternelles car beaucoup de nos collègues prennent leur retraite, ce qui va poser un problème pour les parents d'ici quelques temps.

Douillard Sylvie.

Ecole Notre Dame de La Salette **Kermesse Ecole Notre Dame de La Salette** **A VOS AGENDA !!!**

Les enfants de l'école vous préparent leurs fêtes de fin d'année, le **Samedi 3 Juin 2023**.

Nous vous donnons **rendez-vous dès 9h30** à la maison de vie, pour une petite nouveauté cette année !!! Suivi par le **défilé des enfants à 10h**, où nous rejoindrons le stade de la crèche pour la journée.

Pour le midi, **les repas sont sur réservation** soit par **Helloasso** ou lors d'une **permanence de vente** les Vendredis 5 et 12 Mai (de 16h30/17h, à l'école) et les Dimanches 7 et 14 Mai (de 10h à 12h30 devant la supérette Panier Sympa)

Les enfants vous présenteront leurs spectacles à 15h !

Manège, tour de calèche, pêche à la ligne, et d'autres stands de jeux animeront toute la journée, et notre roue de la chance avec de nombreux lots à gagner !!!

Pour le soir, grillade et hot dog pour vous restaurer !!!

Nous comptons sur votre présence pour passer une excellente journée pour les enfants de l'école Notre Dame de La Salette.



Menu Adulte 13€

Méli-mélo aux légumes
Jambon de Vendée-Mogettes
Éclairs aux choix

Menu Enfant 5€

Rôti-Chips ou Moquette
Pompote
Yaourt à boire

Vente ticket Repas
Les Vendredi 5 et 12 Mai
à la sortie de l'école
Les Dimanche 7 et 14 Mai
De 10h à 12h30
Devant Panier sympa
Ou via Helloasso



Amicale laïque **de La Rabatelière**

Du 6 au 10 février, avec le soutien de plusieurs associations, **l'amicale laïque de La Rabatelière a loué des minibus** pour permettre à 11 enfants de la commune, d'accéder à l'école publique de Chavagnes-en-Paillers, où ils sont scolarisés.

Cette action a permis de démontrer la faisabilité de la mise en place d'un ramassage scolaire pour accéder à l'école publique la plus proche, en l'absence de cette dernière sur notre commune.

Afin d'évaluer le besoin pour les habitants de La Rabatelière d'avoir un accès facilité à une école publique via un transport, **une enquête est en cours**. Pour cela, nous avons besoin de vous, parents.

Nous remercions tous ceux qui ont déjà pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Si vous ne l'avez pas encore fait, il n'est pas trop tard.



Pour nous transmettre vos retours, il vous suffit de nous écrire à al.larabateliere@gmail.com.

Nous vous souhaitons à tous un bel été.

L'amicale laïque de La Rabatelière

NUMÉROS UTILES :

• Cabinet infirmier

Séverine Chatellier ☎ 07 85 55 29 44

📍 1 rue de l'Étang - La Rabatelière

🕒 **Permanence sans RDV de 7h30 à 7h45**
du lundi au samedi

• Don du sang - EFS

☎ 02 51 44 62 34

📍 Centre Hospitalier Les Oudairies
85000 LA ROCHE/YON

🌐 www.dondesang.efs.sante.fr

• Permanences pharmacies

☎ 3237

• Médecin de garde en Vendée

☎ 116117

• Urgences

☎ 15

• Chirurgiens dentistes

☎ 02 51 46 28 83 - week-ends et jours fériés 10h/12h

• Centre anti-poison

☎ 02 41 48 21 21

Don du sang

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. **Vous êtes irremplaçables !**

Le don de sang permet de prélever en même temps, et en 10 minutes seulement, tous les composants du sang : globules rouges, plasma et plaquettes, qui sont séparés à la suite du prélèvement. C'est le type de don le plus courant.

Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ?

Vous pesez plus de 50 kilos ?

Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang !

Vous pouvez donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et jusqu'à 4 fois pour les femmes.

Pour savoir dès maintenant si vous pouvez faire un don, faites le test en ligne.

Attention, un donneur averti en vaut deux : seul le personnel de santé de l'EFS peut confirmer que vous pouvez donner le jour de votre don à l'issue de votre entretien médical.

En partant ou en rentrant du travail, pendant la pause déjeuner ou entre deux cours, accordez-vous une pause solidaire pour aider celles et ceux qui en ont besoin. Nos Maisons du don

vous accueillent quasiment tous les jours dans de nombreuses villes partout en France. Vous pouvez venir en solo pour un moment calme et tranquille, ou à plusieurs pour plus de convivialité et de partage. Dans les Maisons du don, c'est vous qui choisissez comment et quand vivre votre solidarité.

Vous avez très envie de vous engager ou tout simplement d'agir pour le don de sang ? Les possibilités sont nombreuses.

Médecin, infirmier ou infirmière, fonctions support, etc... : quel que soit votre profil, partagez votre talent et votre pouvoir avec l'EFS !



Dates des collectes sur le secteur

• Mercredi 21-06-23 : ST FULGENT

📍 Salle Polyvalente Place Cheigné - Rue du Doué
🕒 15:30 - 19:30

• mercredi 16-08-23 : ST FULGENT

📍 Salle Polyvalente Place Cheigné - Rue du Doué
🕒 15:30 - 19:30

• mercredi 11-10-23 : CHAVAGNES-EN-PAILLERS

📍 Salle Polyvalente Emeraude - Rue des Rosiers
🕒 15:30 - 19:30

• vendredi 08-12-23 : CHAVAGNES-EN-PAILLERS

📍 Salle Polyvalente Emeraude - Rue des Rosiers
🕒 15:30 - 19:30



Enfance

- Ecole Notre Dame de La Salette

9 bis rue du Couvent - La Rabatelière

☎ 02 51 42 23 25

larabateliere-nddlaalette.fr

- Accueil péri-scolaire et de loisirs
"Les P'tits loups"

9 Rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 44 40 71 54

✉ petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

Commerces et services

- Epicerie "Panier Sympa"

1 rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 72 69 00 83

- Poissonnier "L'épicerie de la Cop' Vincent"

👍 Le mercredi en tournée sur la commune

☎ 06 48 13 85 72

- Coiffeur "Salon Mèche en l'Hair"

3 rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 51 98 61 50

- "Réel"

Service accompagnement emploi

🌐 www.reel-ges.fr

☎ 02 51 46 48 38

- Solidarité transport

Président de l'association

👤 Patrick Morisset ☎ 06 12 54 81 41

📞 Info en mairie ☎ 02 51 42 22 01

- Aide à domicile "ADMR"

4 place des Arcades

85250 Chavagnes-en-Paillers

☎ 02 51 61 47 46

paysdestfulgent@admr.org

Permanence : le mardi de 9h à 12h

Horaires déchèteries

- Chavagnes-en-Paillers

🕒 **Horaires** : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mardi et vendredi : 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

- Saint-Fulgent

🕒 **Horaires** : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

Jeudi et vendredi : 14h/18h

✉ **environnement@ccfulgent-essarts.fr**

☎ 02 51 42 79 31

Se munir de sa carte de déchèterie, elle vous servira également pour récupérer les sacs jaunes à la mairie.

Loisirs/Communication

- Bibliothèque

9 Rue de La Petite Maine

✉ **mediatheque-rabateliere@ccfulgent-essarts.fr**

🕒 **Horaires** : Mercredi et samedi : 10h30/12h30

- Comité des fêtes

9 Rue de l'Industrie

✉ **comitedesfeteslarabateliere@gmail.com**

☎ 06 73 17 17 79

- Correspondant Ouest France

👤 Cossais Joël

✉ **joel.cossais@orange.fr**

☎ 06 73 74 74 40

Urbanisme

- ComCom Saint-Fulgent - Les Essarts

☎ 02 51 43 81 61

Prise de rendez-vous obligatoire pour toutes questions relatives à l'urbanisme, les aides à l'habitat, l'environnement, l'assainissement...

🕒 **Horaires** : 8h30/12h30 - 13h30/17h30

(Vendredi fermeture à 16h30)